

<http://snetap-fsu.fr/Preavis-de-greve-dans-les-CFAA-et.html>



# Préavis de grève dans les CFAA et CFPPA

- Les Dossiers - Formation adulte - apprentissage -



Date de mise en ligne : lundi 19 mai 2014

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Paris, le 4 mai 2014  
Secrétariat Vie Syndicale

**Objet : Dépôt de préavis de grève**

**Madame la Directrice Générale,**

**Le SNETAP-FSU** est amené à déposer un préavis de grève au nom des personnels de CFAA/[CFPPA](#) couvrant l'ensemble de la période d'examen, cela à compter du 9 mai 2014.

Le Congrès national du SNETAP [FSU](#) s'est tenu à Arras du 09 au 12 avril 2014. Concernant les personnels de CFAA/[CFPPA](#), il a dénoncé le silence et l'indifférence du ministère qui, contrairement à ses engagements et à nos multiples sollicitations :

- refuse de réunir les groupes de travail (postes gagés, protocole,...) et de poursuivre les négociations sur les conditions de travail des agents,
- laisse les dysfonctionnements s'aggraver dans les centres,
- incite les directeurs d'[EPLEFPA](#) à faire pression sur les titulaires emplois gagés pour qu'ils mutent dans les lycées,
- incite les directeurs à contourner le protocole de 1998 (seule base réglementaire existante) pour appliquer 1607h de temps de travail et se refuse par suite à recadrer les directions qui passent en force (double discours patent)
- écarte les agents d'un véritable dispositif de titularisation dans les CFAA/CFPPA
- recrée une précarité permanente dans les centres.

Pourtant les CFAA/CFPPA constituent des composantes à part entière du service public de formation professionnelle dans les EPLEFPA.

Pourtant les agents de CFAA/ CFPPA ignorés quand il s'agit d'améliorer leurs conditions de travail sont appelés chaque année massivement pour servir le service public en rédigeant des sujets d'examen, en participant aux jurys d'examen, en surveillant les épreuves et en corrigeant.

**Pour le SNETAP FSU, cette situation est inadmissible et n'a que trop duré.**

Parce que les personnels ont des devoirs mais aussi des droits aujourd'hui bafoués, il les appelle à engager une forme de grève administrative en refusant convocations et sollicitations en lien avec les examens de 2014.

Dans l'attente des clarifications qui s'imposent et d'un changement de cap de la part du ministère, veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.